



SITE DE PRAIRIE AU DUC À NANTES Suivi de la qualité de l'air

Bilan de la qualité de l'air - # 1

Période du 24 février au 2 avril 2025

Mai 2025



L'objet du suivi de la qualité de l'air

Au sud-ouest de l'île de Nantes, un centre (nommé « écocentre ») de traitement et d'entreposage de terres, de gravats, de béton, issus des chantiers du secteur a été mis en service le 24 février 2025, afin d'optimiser le réemploi et la mutualisation des matériaux des différents projets urbains, à l'échelle de l'île de Nantes.

Dans le cadre de ce projet conduit par la Samoa (aménageur urbain), Air Pays de la Loire assure pendant la première année d'exploitation du centre, un suivi de la qualité de l'air, au niveau des plus proches riverains. Un bilan du suivi de la qualité de l'air sera publié mensuellement par Air Pays de la Loire.

Ce suivi fait également suite à un diagnostic initial réalisé en 2024 par Air Pays de la Loire. Une campagne de mesure d'un mois, au niveau des plus proches riverains du futur centre a été menée. Elle avait pour objectif de caractériser la qualité de l'air, avant la mise en service de l'écocentre. Cette campagne de mesure a montré que la qualité de l'air y était caractéristique d'une pollution de fond urbain sans influence de sources particulières¹.

Le dispositif de mesures

Les polluants mesurés

Les polluants mesurés dans le cadre du suivi sont :

- Les particules PM10 (diamètre inférieur à 10 μm).
- Les particules fines PM2.5 (diamètre inférieur à 2,5 μm).
- Le dioxyde d'azote (NO2).
- Le monoxyde de carbone (CO).
- Des composés organiques volatils: benzène, éthylbenzène*, toluène*, m+p-xylène*, o-xylène*, trichloroéthylène*, naphtalène*.
- Des métaux particulaires : arsenic, cadmium, nickel, plomb.

Les principaux secteurs d'émissions de ces polluants, leurs effets sur la santé et sur l'environnement, sont présentés en annexe.

^{*} polluant ne faisant pas l'objet de réglementation dans l'air ambiant

¹ Rapport disponible à l'adresse suivante : https://www.airpl.org/rapport/projet-ecocentre-evaluation-de-la-qualite-de-l-air-etat-initial-campagne-mai-2024

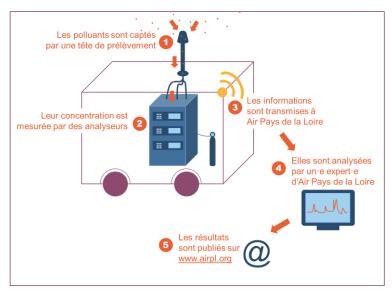
Les méthodes de mesure

Les polluants sont mesurés selon des méthodes de référence, utilisées dans le cadre de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air.

Les mesures en temps réel

Les particules (PM10 et PM2.5), le dioxyde d'azote et le monoxyde de carbone sont mesurés en continu avec des analyseurs, placés dans une cabine. Les concentrations sont disponibles en temps réel sur le site internet d'Air Pays de la Loire : https://www.airpl.org/air-exterieur/mesures-en-direct

L'illustration suivante schématise le principe de mesure en continu, depuis le prélèvement des polluants jusqu'à la mise à disposition des résultats sur le site internet.





Principe de mesure

Station de mesure « Prairie au Duc »

Les mesures en différé

Les composés organiques volatils sont prélevés sur des tubes exposés pendant 7 jours. Les métaux sont prélevés sur des filtres exposés pendant 7 jours également, grâce à un préleveur.

Ces tubes et ces filtres sont ensuite envoyés en laboratoire pour analyse. Air Pays de la Loire reçoit ensuite les résultats des laboratoires.





La localisation des mesures

La localisation du site « Prairie au Duc » est identique à celle retenue lors du diagnostic préalable². Cette localisation répond à deux critères :

- Assurer un suivi de la qualité de l'air en zone habitée la plus proche de l'emplacement de l'écocentre.
- Être sous les vents dominants de l'écocentre.

Les concentrations mesurées sur le site de la « Prairie au Duc » sont comparées aux mesures réalisées sur les stations du réseau permanent d'Air Pays de la Loire :

- Bouteillerie : station urbaine de fond.
- Les Couëts : station urbaine sous influence industrielle.
- Goncourt : station urbaine de proximité automobile.

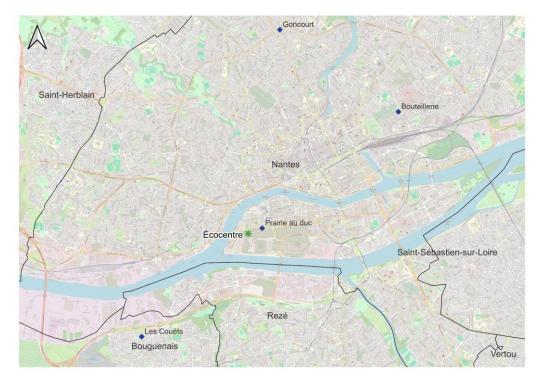


Figure 1 : localisation de stations de mesure

Les mesures complémentaires

Afin de mesurer les particules PM10 et les particules fines PM2.5 à différents étages de l'immeuble proche de la station de mesure, des microcapteurs Atmotrack sont utilisés. Ces capteurs ont l'avantage d'un faible encombrement et d'une mise en œuvre technique aisée, en l'occurrence adaptée pour la pose sur les balcons de l'immeuble. Néanmoins, ces systèmes ne répondent pas à des normes de mesure et ne subissent pas d'étalonnage régulier ne permettant donc pas de garantir le même niveau de fiabilité et de précision dans le temps que la station de mesure d'Air Pays de la Loire.

Deux microcapteurs ont été installés aux 4e et 6e étage de l'immeuble. Un troisième microcapteur a été positionné au niveau de la station d'Air Pays de la Loire afin de comparer les résultats avec la station de mesure et évaluer les éventuels écarts.



² Rapport disponible à l'adresse suivante : https://www.airpl.org/rapport/projet-ecocentre-evaluation-de-la-qualite-de-l-air-etat-initial-campagne-mai-2024

dernier étage

Les résultats

Récapitulatif des périodes de mesure

Période	Dioxyde d'azote	Monoxyde de	Arsenic	Benzène, Toluène
	Particules PM10 carbone		Cadmium	Éthylbenzène
	Particules fines		Plomb	Xylènes, Naphtalène
	PM2.5		Nickel	Trichloroéthylène
1	24/02/2025-	24/02/2025-	26/02/2025-	26/02/2025-
	02/04/2025	02/04/2025	02/04/2025	02/04/2025

Bilan de la période du 24/02/2025 au 02/04/2025

Les concentrations présentées dans les tableaux suivants sont calculées sur la période comprise entre le 24/02/2025 et le 02/04/2025 inclus.

	Particules PM1	0	
Concentrations (µg/m³)	Prairie au Duc	Bouteillerie	Les Couëts
Moyenne	18	14	17
Moyenne journalière maximale	39	29	30
Moyenne horaire maximale	122	49	53
	Particules fines PM	M2.5	
Concentrations (µg/m³)	Prairie au Duc	Bouteillerie	Les Couëts
Moyenne	11	10	15
Moyenne journalière maximale	24	23	26
Moyenne horaire maximale	47	45	41
	Dioxyde d'azot)	
Concentrations (µg/m³)	Prairie au Duc	Bouteillerie	Les Couëts
Moyenne	12	10	13
Moyenne journalière maximale	25	23	26
Moyenne horaire maximale	66	58	60
Mor	noxyde de carbone		
Concentrations (mg/m³)	Prairie au Duc	Goncourt	
Moyenne	0,19	0,35	
Moyenne journalière maximale	0,31	0,81	
Moyenne horaire maximale	0,79	1,50	

BTEX – Trichloroéthylène - Naphtalène						
Composé	Concentrations (µg/m³)	trations (µg/m³) Prairie au Duc				
Benzène	Moyenne	0,74	0,82			
	Moyenne	1,06	1,56			
Toluène	Moyenne hebdomadaire 1,90		2,10			
Éthylbenzène	Moyenne	0,21	0,20			
m+p - xylène	Moyenne	0,64	0,56			
o-xylène Moyenne		0,28	0,24			
Trichloroéthylène	oéthylène Moyenne		0,012			
Naphtalène	Moyenne	0,037	0,047			

Métaux						
Composé Concentrations (ng/m³) Prairie au Du						
Arsenic	Moyenne	0,68				
Cadmium	Moyenne	0,074				
Nickel	Moyenne	0,91				
Plomb	Moyenne	3,8				

Particules PM10 – différents étages							
Concentrations (μg/m³) RdC – station 4e étage Dernier étag							
Moyenne	17	15	12				
Moyenne journalière maximale	39	36	31				
Moyenne horaire maximale	81 72		72				
Pa	rticules fines PM2.5 – diff	érents étages					
Concentrations (µg/m³)	RdC - station	4e étage	Dernier étage				
Moyenne	11	12	7,3				
Moyenne journalière maximale	25	27	19				
Moyenne horaire maximale	46	47	38				



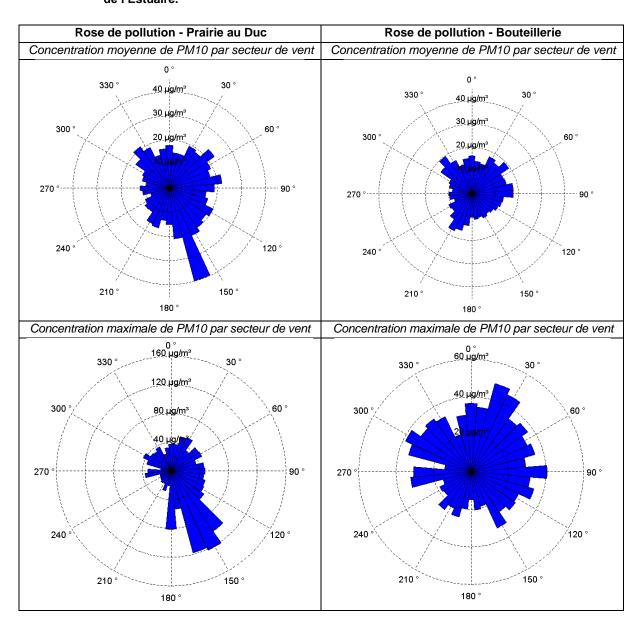






• Pour les particules PM10

- La concentration moyenne sur la période, enregistrée à la station de Prairie au Duc est supérieure de 4 μg/m³ à celle enregistrée sur la station de Bouteillerie à Nantes (soit 28,5 % plus élevée) et supérieure de 1 μg/m³ à celle enregistrée sur la station des Couëts à Bouguenais (soit 6 % plus élevée).
- o Cette concentration moyenne plus élevée se traduit par des concentrations maximales journalières et horaires plus marquées que celles relevées sur les stations de Bouteillerie et des Couëts. Ainsi en moyenne horaire la concentration a atteint 122 μg/m³ sur la station de Prairie au Duc contre 53 μg/m³ sur la station des Couëts et 49 μg/m³ sur Bouteillerie.
- Les journées des 19 et 20 mars ont été marquées par des concentrations horaires élevées conduisant à une concentration moyenne journalière 4,1 fois plus élevée que celle relevée à Bouteillerie le 19 mars, et 2,1 fois plus élevée le 20 mars.
- Les roses de pollution présentées ci-dessous montrent une influence de sources de secteur sud-est (140 à 160°). Cette influence est particulièrement visible sur les roses présentant les concentrations horaires maximales par secteur de vent, influence qui n'est pas retrouvée sur la rose de pollution de la station Bouteillerie. Le site de mesure de Prairie au Duc ne se trouve pas sous les vents de l'écocentre par vent de sud-est et sud, ces élévations de concentration ne sont donc pas dues à l'activité du centre. Les épisodes constatés sont certainement dus aux travaux qui se tenaient à proximité de la station de mesure au droit des futurs Jardins de l'Estuaire.



• Pour les particules fines PM2.5

- La concentration moyenne sur la période, enregistrée à la station de Prairie au Duc est inférieure de 4 μg/m³ à celle enregistrée sur la station des Couëts à Bouguenais (soit 27 % plus faible) et supérieure de 1 μg/m³ à celle enregistrée à Bouteillerie à Nantes (soit 10 % plus élevée).
- La concentration journalière maximale de 24 μg/m³ relevée sur la station de Prairie au Duc est à un niveau intermédiaire entre la concentration journalière maximale enregistrée sur la station de Bouteillerie (23 μg/m³) et celle de la station des Couëts (26 μg/m³).
- Malgré une concentration horaire maximale supérieure (+2 μg/m³ par rapport à celle relevée sur Bouteillerie et + 6μg/m³ par rapport à celle relevée sur Les Couëts), il n'a pas été relevé d'épisodes de pollution par les particules fines sur le site de Prairie au Duc.

• Pour le dioxyde d'azote

Les concentrations enregistrées sont comparables avec celles relevées sur les autres stations urbaines de Bouteillerie et Les Couëts, avec une moyenne de 25 μg/m³ contre respectivement 23 μg/m³ et 26 μg/m³. Pour ce polluant, aucun épisode particulier sur le site de Prairie au Duc n'a été relevé.

• Pour le monoxyde de carbone

Les concentrations sont restées inférieures à celles enregistrées sur la station de proximité automobile à Nantes (station Goncourt), avec 0,19 mg/m³ contre 0,35 mg/m³.

• Pour les BTEX - Trichloroéthylène - Naphtalène

o Les concentrations relevées sur le site de Prairie au Duc sont comparables à celles relevées sur la station de fond urbaine à Bouteillerie à Nantes, n'excédant pas une différence de +16 % correspondant à +0,04 μg/m³ pour le o-xylène et +0,002 μg/m³ trichloroéthylène. Pour certains composés, les concentrations sur le site de Prairie au Duc sont inférieures à celles du site urbain de Bouteillerie.

Comparaison aux seuils réglementaires et recommandations OMS

La comparaison est effectuée pour les mesures réalisées selon des méthodes de référence. Ainsi les résultats des mesures réalisées au moyen des microcapteurs ne sont pas mis en perspective avec les valeurs de référence (seuils réglementaires et valeurs guides OMS).

La comparaison des concentrations moyennes mesurées depuis le début du suivi, avec les seuils réglementaires et valeurs guides OMS définis en moyenne annuelle, est donnée à titre indicatif. En effet, la couverture des données est insuffisante pour être représentative d'une moyenne annuelle.

Données

	Particules PM10						
Valeur de référence			Valeur mesurée sur la station	Situation par rapport aux valeurs de la réglementation française et de l'OMS	Commentaire		
Expositi	on chronique)	Période consid	érée - 24/02/25 – 02	2/04/25		
Valeur limite française	Moyenne annuelle	40 μg/m³	Moyenne 18 μg/m³	⊘	Moyenne mesurée sur la période inférieure au seuil		
Valeur guide OMS	Moyenne annuelle	15 μg/m³	Moyenne 18 μg/m³	×	Moyenne mesurée sur la période supérieure au seuil		
Valeur limite française	Moyenne journalière	50 μg/m³ 35 jours maximum par an	Moyenne journalière maximale 39 μg/m³	•	Aucun jour de dépassement sur la période		
Valeur guide OMS	Moyenne journalière	45 μg/m³ 3-4 jours maximum par an	Moyenne journalière maximale 39 μg/m³	•	Aucun jour de dépassement sur la période		
Expos	sition aigüe		Période considé	érée - 24/02/25 – 02	2/04/25		
Seuil d'information	Moyenne journalière	50 μg/m³	Moyenne journalière maximale 39 µg/m³	Ø	Seuil respecté sur la période		
Seuil d'alerte	Moyenne journalière	80 μg/m³	Moyenne journalière maximale 39 µg/m³	Ø	Seuil respecté sur la période		

Particules fines PM2.5						
Valeur de référence			Valeur mesurée sur la station	Situation par rapport aux valeurs de la réglementation française et de l'OMS	Commentaire	
Exposition chronique			Période considérée - 24/02/25 - 02/04/25			
Valeur limite française	Moyenne annuelle	20 μg/m³	Moyenne 11 μg/m³	Ø	Moyenne mesurée sur la période inférieure au seuil	
Valeur guide OMS	Moyenne annuelle	5 μg/m³	Moyenne 11 μg/m³	×	Moyenne mesurée sur la période supérieure au seuil	
Valeur guide OMS	Moyenne journalière	15 μg/m ³ 3-4 jours maximum par an	Moyenne journalière maximale 24 µg/m³	×	9 jours de dépassement sur la période	

Valeur de référence			Valeur mesurée sur la station	Situation par rapport aux valeurs de la réglementation française et de l'OMS	Commentaire
Expositi	on chronique	•	Période conside	érée - 24/02/25 – 02	2/04/25
Valeur limite française	Moyenne annuelle	40 μg/m³	Moyenne 12 μg/m³	Ø	Moyenne mesurée sur la période inférieure au seuil
Valeur guide OMS	Moyenne annuelle	10 μg/m³	Moyenne 12 μg/m ³	×	Moyenne mesurée sur la période supérieure au seuil
Valeur limite française	Moyenne horaire	200 µg/m³ 18 heures maximum par an	Moyenne horaire maximale 66 μg/m³	Ø	Aucune heure de dépassement sur la période
Valeur guide OMS	Moyenne journalière	25 µg/m³ 3-4 jours maximum par an	Moyenne journalière maximale 25 μg/m³	Ø	Aucun jour de dépassement sur la période
Expos	sition aigüe		Période considé	érée - 24/02/25 – 02	2/04/25
Seuil d'information	Moyenne horaire	200 μg/m ³	Moyenne horaire maximale 66 µg/m³		Seuil respecté sur la période
Seuil d'alerte	Moyenne horaire	80 μg/m³	Moyenne horaire maximale 66 µg/m³	Ø	Seuil respecté sur la période
Valeur guide OMS	Moyenne horaire	200 μg/m³	Moyenne horaire maximale 66 µg/m³		Seuil respecté sur la période

	Monoxyde de carbone (CO)						
Valeur de référence			Valeur mesurée sur la station	Situation par rapport aux valeurs de la réglementation française et de l'OMS	Commentaire		
Exposition chronique			Période conside	érée - 24/02/25 – 02	2/04/25		
Valeur guide OMS	Moyenne journalière	4 mg/m³ 3-4 jours maximum par an	Moyenne journalière maximale 0,31 mg/m³	Ø	Aucun jour de dépassement sur la période		
Expos	sition aigüe		Période considérée - 24/02/25 - 02/04/25				
Valeur limite française	Moyenne 8-horaire	10 mg/m ³	Moyenne 8-horaire maximale 0,53 mg/m³		Seuil respecté sur la période		
Valeur guide OMS	Moyenne 8-horaire	10 mg/m ³	Moyenne 8-horaire maximale 0,53 mg/m³		Seuil respecté sur la période		
Valeur guide OMS	Moyenne horaire	30 mg/m ³	Moyenne horaire maximale 0,79 mg/m ³		Seuil respecté sur la période		

			BTEX		
Valeur de référence			Valeur mesurée sur la station	Situation par rapport aux valeurs de la réglementation française et de l'OMS	Commentaire
Expos	sition chronique		Période considérée - 24/02/25 – 02/04/25		
Benzène Valeur cible française	Moyenne annuelle	5 μg/m³	Moyenne 0,74 μg/m³	Ø	Moyenne mesurée sur la période inférieure au seuil
Exposition aigüe			Période considérée - 24/02/25 - 02/04/25		2/04/25
Toluène Valeur guide OMS	Moyenne hebdomadaire	260 μg/m³	Moyenne hebdomadaire maximale 1,9 µg/m ³	Ø	Seuil respecté sur la période

			Métaux		
Valeur de référence			Valeur mesurée sur la station	Situation par rapport aux valeurs de la réglementation française et de l'OMS	Commentaire
Expos	sition chronique		Période consid	lérée - 24/02/25 – 0	2/04/25
Arsenic Valeur cible française	Moyenne annuelle	6 ng/m³	Moyenne 0,68 ng/m³	Ø	Moyenne mesurée sur la période inférieure au seuil
Cadmium Valeur cible française et valeur guide OMS	Moyenne annuelle	5 ng/m³	Moyenne 0,074 ng/m ³	Ø	Moyenne mesurée sur la période inférieure au seuil
Nickel Valeur cible française	Moyenne annuelle	20 ng/m³	Moyenne 0,91 ng/m³	Ø	Moyenne mesurée sur la période inférieure au seuil
Plomb Valeur limite français et valeur guide OMS	Moyenne annuelle	500 ng/m³	Moyenne 3,8 ng/m³	Ø	Moyenne mesurée sur la période inférieure au seuil
Plomb Objectif de qualité français	Moyenne annuelle	250 ng/m³	Moyenne 3,8 ng/m³	Ø	Moyenne mesurée sur la période inférieure au seuil

Sur la base des mesures réalisées jusqu'au 2 avril 2025, il peut être indiqué que les valeurs de référence sont ou seront probablement respectées (pour les valeurs de référence sur une année) à l'exception :

- Pour les particules PM10, de la valeur guide recommandée par l'OMS fixée à 15 μg/m³ en moyenne annuelle qui sera probablement dépassée, situation identique sur la station des Couëts.
- Pour les particules fines PM2.5, de la valeur guide recommandée par l'OMS fixée à 5 µg/m³ en moyenne annuelle qui sera probablement dépassée (celle-ci est dépassée sur les stations de Bouteillerie et Les Couëts les années précédentes). La valeur guide OMS en moyenne journalière fixée à 15 μg/m³ à ne pas dépasser plus de 3-4 jours par an, est d'ores et déjà dépassée avec 9 jours de concentrations journalières supérieures à 15 μg/m³. Ces dépassements sont aussi constatés sur les stations de Bouteillerie à Nantes et des Couëts à Bouguenais.
- Pour le dioxyde d'azote, de la valeur guide recommandée par l'OMS fixée à 10 μg/m³ en moyenne annuelle qui peut être possiblement dépassée. La situation est identique sur la station des Couëts.

Annexe

Présentation des polluants mesurés

Principaux secteurs d'émissions sur Nantes Métropole

Effets sur la santé

Effets sur l'environnement









Particules - PM10 Diamètre < à 10 μm

Particules fines - PM2.5 Diamètre < à 2.5 µm

Chauffage au bois résidentiel Transport routier Industrie - BTP

Irritations des voies respiratoires, altération de la fonction respiratoire. En fonction de leur composition chimique: certaines particules ont des propriétés mutagènes,

cancérigènes.

En fonction des particules : rôle sur l'effet de serre. Salissure des bâtiments et monuments.

Dioxyde d'azote NO

Transport routier

Gaz irritant pour les bronches. Chez les asthmatiques, il augmente la fréquence et la gravité des crises. Chez l'enfant, il favorise les infections pulmonaires.

Contribution à l'acidification des milieux naturels, à l'eutrophisation. Précurseur de la formation d'ozone O₃

Monoxyde de carbone -CO

Transport routier Chauffage résidentiel

Gaz se fixant à la place de l'oxygène sur l'hémoglobine du sang, conduisant à un manque d'oxygénation de l'organisme.

Contribution aux mécanismes de formation de l'ozone troposphérique et à l'effet de serre via sa transformation en CO_{2.}

Composés organiques volatils

BTEX, Trichloroéthylène*, Naphtalène*

Chauffage au bois résidentiel, utilisation de solvants Industrie -**BTP**

Effets sur la santé dépendant de la nature du polluant et du degré d'exposition

Exemple : le benzène a des effets mutagènes et cancérigènes.

Précurseur de la formation d'ozone O₃

Contribue à la formation de gaz à effet de serre.

Métaux

Arsenic, cadmium, nickel, plomb

Transport routier Chauffage résidentiel - Industrie

Accumulation dans l'organisme avec des effets toxiques à court et/ou long terme : effets possibles sur le système nerveux, les fonctions rénale, hépatique ou respiratoire.

Contamination des sols et des aliments. Accumulation dans les organismes vivants, perturbation des équilibres et mécanismes biologiques.

^{*} polluant ne faisant pas l'objet de réglementation dans l'air ambiant

